

à la façon d'un comptable, de ce problème social auquel la motion propose au moins un début de solution. Ce problème se prête à bien d'autres considérations que la froide énumération de chiffres que le député nous a servie tout à l'heure. Que nous le voulions ou non, et ce n'est pas l'endroit pour nommer des coupables, l'habitation est un problème au Canada et elle est un besoin social, économique et matériel essentiel.

Le fait inéluctable c'est que, quel que soit le responsable, et, l'honorable député de Gatineau peut, s'il le désire, accepter le blâme au nom de son parti et du gouvernement qui l'appuie, car il était du nombre de ceux qui s'excusaient il y a un moment, ce besoin de logement reste à satisfaire. Je préférerais m'en remettre au député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) qui, lui, a expliqué logiquement le principe, même si je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a dit, plutôt qu'au député de Gatineau. Le député de Waterloo-Cambridge a laissé entendre que nous risquions, dans cette mesure, de considérer les propriétaires comme des citoyens supérieurs à ceux qui ne le sont pas. Il a raison sur ce point. Si le libellé de cette motion représentait le summum de notre imagination à l'égard de l'examen de ce programme, on pourrait alors dire que cette motion pêche du fait qu'elle avantage les propriétaires. Ce qui ne revient pas à dire que, au cours de l'étude qu'en fera le comité, si cette question va jusque-là, le bon principe ne pourrait pas être étendu à d'autres que les locataires.

Le député a dit que quelque 50 p. 100 de la population se compose de locataires et je n'ai aucune raison d'en douter. De toute façon, je crois que le principe est sain qui permet de réduire le loyer et les obstacles à l'accession à la propriété, où même incite les gens à devenir propriétaires. Parce qu'il s'agit ici d'une première étape, le député de Gatineau ne devrait pas s'y opposer au nom du parti libéral.

Le député de Waterloo-Cambridge a demandé où nous irons chercher l'argent et combien cela nous coûtera. Mes recherchistes m'ont dit qu'il faudra pour appliquer cette mesure moins d'un milliard par année. Soit dit en passant, la contribution du gouvernement libéral aux sociétés dans le dernier budget...

Une voix: Vous l'avez appuyée.

M. Baker: Le gouvernement a subventionné les sociétés au moyen de dégrèvements d'impôt, et à la lecture des rapports, on peut constater que cela n'a pas été un succès.

Dégrèvement d'impôt

Les dégrèvements d'impôt consentis à ces sociétés avaient une valeur de 800 millions de dollars et, à mon avis, ce montant serait très appréciable pour combler un déficit, qui ne manquera pas de se produire, en vertu du programme proposé dans cette motion. Le fait est que cette question du logement est extrêmement importante et qu'elle ne doit pas être traitée froidement à la manière d'un comptable du fisc, surtout si l'on songe au fardeau que doivent porter les locataires et les propriétaires par suites des difficultés suscitées en grande partie par l'ineptie des politiques du gouvernement actuel.

J'ai été surpris d'entendre ce partisan du gouvernement prendre une telle position. Notre politique, et nous ne nous en excusons pas, c'est d'étendre cela au-delà du principe de cette motion qui malheureusement s'adresse uniquement à ceux qui possèdent des maisons, afin d'aider les locataires.

D'après la réaction des députés de l'autre côté, je remarque qu'ils se sentent mal à l'aise devant cette situation du logement qui est devenue un véritable monument d'ineptie lorsqu'on constate une augmentation de 9.7 p. 100 du logement dans l'indice des prix à la consommation. Un autre monument d'ineptie du gouvernement dans le domaine du logement c'est qu'en 1972-1973, l'augmentation du prix des maisons a subi une augmentation moyenne de 26.2 p. 100 en Ontario, de 22.9 p. 100 en Colombie-Britannique et de 20.3 p. 100 en Alberta. Ces chiffres suffisent à condamner le gouvernement actuel.

Les prix des maisons dans les villes canadiennes prouvent que le gouvernement actuel a échoué. Ottawa a connu une augmentation de 21.7 p. 100. Les députés d'en face ne doivent pas parler froidement en s'appuyant sur des statistiques fiscales parce que le logement est devenu un problème social au Canada, en grande partie en raison de l'incurie du gouvernement; ces défenseurs sont prêts à l'appuyer en niant les qualités et le caractère raisonnable de cette motion qui constitue un premier pas.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des affaires inscrites au nom des députés est maintenant écoulée. Comme il est 5 heures de l'après-midi, la Chambre demeure ajournée jusqu'à 2 heures lundi prochain conformément aux dispositions du Règlement.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)